

Projet de séjour Révisions DNB

Collège Château Double - Aix en Provence

19 juin 2023 au 23 juin 2023



Association aidep

- Association créée en 1979.
- Organisation de séjours scolaires.
- Encadrement par des professionnels de la montagne.
 - Lien entre les partenaires éducatifs, municipaux et sanitaires.

Date : du 19/06/2023 au 23/06/2023

- Région : Provence Alpes Côte d'Azur
- Département : Alpes de Hautes-Provence
- Ville : Allos 04260 à 1500m d'altitude.
- Activités principales : ski, randonnée, course d'orientation, accrobranches, tir à l'arc.
- Classes ciblées : élèves de 3°.
- Professeurs encadrants : Mmes BŒUF, ARZAILLER et GARCIA, Mrs KRIGER, BOURDEL et TEJEDOR.

Présentation du séjour

45 élèves + 6 enseignants

- ❖ Hébergement dans l'établissement **Rochecline**.
- ❖ Des objectifs **scolaires**
 - Interventions des enseignants articulées autour des épreuves du DNB.
- ❖ Des objectifs **citoyens** liés à la découverte du milieu montagnard.
 - Activités sportives de pleine nature.
- ❖ Des objectifs de « **savoir vivre ensemble** »
 - Esprit de cohésion, entraide, respect des règles de vie.
 - Prises d'initiatives, participation à un projet de groupe.

- Maison familiale de 220 lits avec restauration sur place.
- Plusieurs salles de classes.
- Une salle à manger, une salle polyvalente et une cuisine au rez de jardin.
 - L'accueil, une salle de lecture, une salle tv au rez de chaussée.
- 1^{er} et 2^e étage : 19 chambres par niveau (2 à 6 personnes).
 - 3^e étage : 15 chambres.
- Accès par deux escaliers et un ascenseur.



	Matin	Midi	Après-midi	17h - 19h	19h15	20h - 21h
<u>Lundi</u>	Transport en autocar (3h environ), départ 8h du collège.	Pique nique sorti du sac	Installation dans les chambres	Briefing	Dîner	Veillée
<u>Mardi</u>	7h30 : réveil 8h - 12h : révisions.	12h : déjeuner.	14h - 16h30 : activité sportive.	Goûter, temps calme et / ou révisions.	Dîner	Veillée
<u>Mercredi</u>	7h30 : réveil 8h - 12h : révisions.	12h : déjeuner	14h - 16h30 : activité sportive.	Goûter, temps calme et / ou révisions.	Dîner	Veillée
<u>Jeudi</u>	7h30 : réveil 8h - 12h : révisions.	12h : déjeuner	14h - 16h30 : activité sportive.	Goûter, temps calme et / ou révisions.	Dîner	Soirée
<u>Vendredi</u>	7h30 : réveil 9h - 12h : rangement.	12h : déjeuner	Retour en car avec le goûter.	Arrivée au collège 17h30 environ		

Budget

- Le montant du séjour avec déduction de l'apport du FSE est de **162,13€**.
- Ce prix comprend : le transport, l'hébergement, la pension complète, l'encadrement des activités sportives.

Les chambres

- ✓ Les chambres ne sont pas mixtes (de 2 à 4 lits).
- ✓ Les élèves pourront choisir un camarade pour constituer un binôme.
- ✓ La composition définitive des chambres sera faite par les professeurs.
- ✓ Les draps sont fournis.

Le trousseau « école à la montagne »

- ✓ 1 trousse complète : stylos, règle, compas, crayons, gomme, etc.
- ✓ Des feuilles simples et doubles

A compléter si besoin...

Le trousseau « vie au chalet »

- ✓ 1 paire de chaussures / tongs pour la vie au chalet.
- ✓ 2 paires de chaussures : baskets et ville.
- ✓ 3 tenues de sport + 1 survêtement.
- ✓ 4 tee-shirts de rechange.
- ✓ 1 pyjama.
- ✓ 1 k-way.
- ✓ 1 crème solaire indice 50.
- ✓ 1 casquette.
- ✓ 1 paire de lunettes de soleil.

Affaires de toilette

- ✓ Savon, shampoing, brosse à dents, dentifrice.
- ✓ 1 serviette de toilette.

Accessoires / matériel

- ✓ 1 sac à dos
- ✓ 1 gourde

A compléter si besoin...

Eviter au maximum les objets de valeur, les bijoux !

Etc...

Un peu d'argent de poche pourra être donné (maximum 20€) et sera
géré en autonomie par les élèves.

URGENCES !

- ✓ Une trousse de secours est prévue ainsi que de quoi soigner la « bobologie » au centre.
- ✓ Un cabinet médical permanent est accessible dans le centre du village.
- ✓ Si nécessaire, le FSE avance les frais médicaux qui devront être remboursés à l'arrivée au collège par les familles.
- ✓ La famille est systématiquement prévenue si l'enfant doit voir un médecin.
- ✓ En cas de traitement, remplir la fiche sanitaire.

Charte de bonne conduite

Le règlement intérieur du collège s'applique !

- Respect des horaires.
- Respect des adultes : professeurs, personnels, intervenants extérieurs.
- Respect de ses camarades.
- Respect des règles de savoir vivre ensemble : calme, rangement, circulation dans les étages du chalet.
- Respect des consignes.
- Boissons et alimentation diverse strictement interdites.

Cas du téléphone portable

- L'usage des téléphones portables ainsi que de tout objet permettant l'enregistrement ou la diffusion de sons ou d'images et de moyens de communication portables est interdit et pourra faire l'objet de confiscation durant le séjour.
- Ces objets restent sous la responsabilité de vos enfants.
- Objectif « séjour déconnecté » !

Nouvelles lors du séjour

- ✓ Des articles seront publiés sur le site du collège pour donner des nouvelles et suivre les activités de vos enfants.

Les documents à fournir

- ✓ Photocopie recto / verso de la pièce d'identité de l'enfant, de son passeport ou du livret de famille.
- ✓ Attestation de droit d'assurance maladie sur laquelle figure l'enfant.
- ✓ Fiches de renseignements
 - Parents : téléphone, adresse, mail.
 - Fiche sanitaire.
- ✓ Autorisations
 - Droit à l'image.
- ✓ Engagement financier.